

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Vierge Marie fêtée tout au long de l'année liturgique

- Thèmes - Liturgie - Liturgie et Sacrements - L'année liturgique - Les saints -



Date de mise en ligne : mercredi 30 juillet 2008

Par son parfait consentement aux oeuvres de Dieu en elle et en son Fils, Marie est le modèle achevé de notre participation à la liturgie. Elle est entrée dans la Gloire depuis son Assomption, et nos célébrations nous la font rejoindre, car la liturgie de la terre participe déjà à la liturgie céleste (voir Liturgie). Les fêtes de Notre Dame, au long de l'année liturgique, sont les suivantes :

8 décembre : Solennité de l'Immaculée Conception de Marie ;

1er janvier : Solennité de Sainte Marie, Mère de Dieu ;

11 février : Mémoire facultative de Notre Dame de Lourdes ;

25 mars : Solennité de l'Annonciation du Seigneur à Marie ;

31 mai : Fête de la Visitation de la Vierge Marie ;

Samedi de la 3e semaine après la Pentecôte* : Mémoire facultative du Coeur Immaculé de Marie ;

16 juillet : Mémoire facultative de Notre Dame du Mont Carmel ;

5 août : Mémoire facultative de la dédicace de la basilique Sainte-Marie Majeure à Rome ;

15 août : Solennité de l'Assomption de la Vierge Marie ;

22 août : Mémoire de la Vierge Marie, Reine ;

8 septembre : Fête de la Nativité de la Vierge Marie ;

15 septembre : Mémoire de Notre Dame des Douleurs ;

7 octobre : Mémoire de Notre Dame du Rosaire ;

21 novembre : Mémoire de la Présentation de la Vierge Marie.

[Marie dans le mystère de l'Eglise](#)

[Marie élevée dans la gloire de Dieu](#)

[Assomption de la vierge Marie](#)

[Dossier Assomption de la vierge Marie](#)

[Comment la Vierge Marie peut-elle m'aider à connaître Jésus ?](#)